

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## du lundi 02 mai 2022

Le 02 mai 2022, à 20h, s'est réuni le conseil municipal dans la salle de la mairie, suivant la convocation adressée le 26/04/2022.

Etaient Présents : Mmes MICHEL-DURAND-GIL-SOUBEYRAND-DEMOMENT-EBERLAND-SUSSELIN

Mrs CERVINO-MARAINÉ-VINCENT-CHAMPETIER

Secrétaire de séance : Mme EBERLAND

Délibération relative au tarif d'occupation temporaire du domaine privé communal pour l'installation des terrasses

Madame la Maire donne lecture du tarif qu'elle propose pour la perception du droit de voirie : c'est-à-dire de redevances pour occupation du sol de la voie publique n'entraînant pas de modification de l'emprise de celle-ci.

Les tarifs ont été établis pour un même type d'opération au titre des terrasses de café et de restaurant.

Considérant qu'il y a lieu de tenir compte de la superficie occupée qui a été calculée de façon équitable entre les différents bénéficiaires.

Considérant qu'afin d'éviter des inégalités entre les bénéficiaires d'une même nature d'autorisation, il y a lieu d'établir un barème différencié entre les mois de juillet et août et les autres mois.

Le Conseil Municipal approuve les tarifs ci-après, avec effet au 02 mai 2022

-2,50 € le m<sup>2</sup> payable par mois pour juillet et août

-1,50 € le m<sup>2</sup> hors juillet/août

Adopté à l'unanimité.

-Camion pizza : la propriétaire a formulé une demande pour installer une ou deux tables de huit personnes. Le conseil municipal l'autorisera pour une table et l'emplacement sera mesuré afin de définir un tarif de location de domaine public.

-Travaux et investissements réalisés :

Les travaux programmés ont été effectués : chauffage, électricité à la mairie.

Abattage des 2 platanes dans la cour de l'école. Le décaissement sera fait par l'entreprise Soubeyrand.

Réfection de la montée de Barés

Achat du micro portable et vidéoprojecteur

-Fibre optique : une réunion d'information pour les élus a eu lieu le 02 mai à la Communauté de communes. La première phase d'étude de faisabilité démarre. Elle doit durer 15 à 18 mois. Ensuite, les travaux de déploiement de la fibre dureront entre 6 et 9 mois. Par la suite, les offres commerciales de raccordement seront disponibles auprès des divers opérateurs fournisseurs d'accès internet.

-Réunion SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Le budget a été voté. Pour les travaux d'assainissement collectif quartier Champfrais, des demandes de subvention vont être faites en 2023 pour un début en 2023-24.

-Réunion SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) : deux sociétés, la SAUR et VEOLIA ont répondu à l'appel d'offre concernant la concession du service public d'eau potable en présentant des dossiers de qualité.

Après de nombreuses discussions, ce contrat qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2022 a été attribué à la SAUR.

-Réunion publique du 08 mai 2022 à 17h30 : après une introduction par Mme Durand, Maire, il sera abordé les sujets suivants : communication, école, PLUi, ordures ménagères, investissements, activités de l'été. Ensuite, suivront les questions des habitants.  
Rendez-vous à 16h30 pour la préparation matérielle.

-Comité Jeunesse : il se relance avec la programmation d'une réunion en juin de tous les jeunes ayant entre 12 et 18 ans. Une invitation nominative leur sera adressée.

-Festivités de l'été :

- 15 mai : Brocante (organisée par le CAL)
- 04 juin : Daube des chasseurs, concours de pétanque (ACCA)
- 13 juillet : Fête du Pont, feu d'artifice, bal (Mairie, CAL)
- 17 juillet : apéritif des touristes (Mairie)
- Du 22 au 28 juillet : exposition de peintures, Ferronnerie d'art, Coutellerie (Mairie)
- 06 août : Repas des chasseurs (ACCA)
- 08 août : cinéma sous les étoiles (Mairie)
- 14 août : Apéritif des touristes (Mairie)
- Du 21 au 26 août : résidence de musiciens avec Guillaume Becker (Mairie)
- 25 août : Concert à l'église et sur la place du village (Mairie)
- Du 26 juin au 04 septembre : Marché des producteurs, tous les dimanches de 18h à 20h (Mairie)
- Après le 20 juillet : spectacle des Indomptables (date à confirmer)
- Visites guidées du Vieux Lanas : le mercredi à 17h30 à compter du 06 juillet et jusqu'au 31 août.

Quelques dates à retenir :

- le 4 mai : nettoyage de l'église à 8h30
- le 19 mai : exercice de sécurité civile « inondation » organisé par la Préfecture. Ce sera l'occasion de tester le plan communal de sauvegarde, de 9h à 15h.
- le 11 juin au matin : nettoyage des bergers de l'Ardèche

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.